

STAGE DE RECHERCHE

**NUTRITION CLINIQUE NUT-6001A
ET
NUTRITION EN SANTE PUBLIQUE NUT-6002A**

Table des matières

STAGE RECHERCHE EN NUTRITION CLINIQUE NUT 6001A	3
I. DESCRIPTION DU STAGE	3
II. OBJECTIFS DU STAGE.....	3
III. ACTIVITÉS DU STAGE	3
1. <i>Projet d'érudition (voir Annexe 1)</i>	3
2. <i>Activités professionnelles et de recherche</i>	3
3. <i>Outils réflexifs</i>	3
4. <i>Encadrement du stagiaire</i>	4
IV. ÉVALUATION DU STAGIAIRE	4
STAGE RECHERCHE EN NUTRITION EN SANTE PUBLIQUE NUT 6002A.....	5
I. DESCRIPTION DU STAGE	5
II. OBJECTIFS DU STAGE.....	5
III. ACTIVITÉS DU STAGE	5
1. <i>Projet d'érudition (voir Annexe 1)</i>	5
2. <i>Activités professionnelles et de recherche</i>	5
3. <i>Outils réflexifs</i>	6
4. <i>Encadrement du stagiaire</i>	6
IV. ÉVALUATION DU STAGIAIRE	6
ANNEXE 1.....	7
ANNEXE 2.....	7

I. Description du stage

Stage d'une durée de 5 semaines encadré par un professeur du département et/ou un superviseur de stage du milieu de stage (nutritionniste) au cours duquel le stagiaire poursuivra son développement de compétences spécifiques par la participation aux activités professionnelles en nutrition clinique dans un milieu donné. Apprentissage d'une approche basée sur la recherche axée sur la pratique professionnelle. Ce stage peut faire suite à un stage de niveau 4000 fait précédemment dans la même discipline. Il est offert uniquement aux étudiants inscrits au cheminement *Honor* du Programme de baccalauréat en nutrition.

II. Objectifs du stage

L'ensemble de ces activités permettra au candidat de s'initier à la recherche basée sur la pratique tout en poursuivant le développement des compétences professionnelles requises pour exercer chacune des principales activités de la nutrition clinique. Les compétences spécifiques qui seront développées sont liées à l'expertise nutritionnelle et à la recherche et se déclinent comme suit :

- Identifier une question de recherche et poser les hypothèses associées
- Poser un regard critique sur les pratiques et les données scientifiques disponibles.
- Participer à la recherche afin de contribuer au développement de la profession.
- Collaborer de manière efficace avec les divers partenaires incluant les patients et leurs proches.
- Interagir et communiquer efficacement dans le cadre des services nutritionnels fournis à la clientèle et dans le cadre des activités de recherche.
- Favoriser le transfert des connaissances dans la pratique professionnelle.
- Poursuivre le développement de son expertise professionnelle notamment par l'application des résultats de recherche et par l'offre de services nutritionnels basée sur les données probantes^{1,2}.

III. Activités du stage

1. Projet d'érudition (voir Annexe 1)

Guidé par une question de recherche, le stagiaire réalisera un projet portant sur une problématique rencontrée dans son secteur d'apprentissage. Ce projet peut consister à effectuer une courte révision de la littérature scientifique et/ou à participer à des activités de recherche dans un projet en cours. Le stagiaire effectuera un résumé écrit et une présentation orale de ce travail scientifique.

2. Activités professionnelles et de recherche

Le stagiaire s'intégrera au sein d'une équipe de travail dans un milieu reconnu par le département et validé par la responsable du programme des stages. Il participera à des situations réelles et reliées à son projet d'érudition dans le secteur de la nutrition clinique dans un milieu professionnel actif des secteurs de nutrition clinique. À titre d'exemples, ces milieux peuvent faire partie du réseau de la santé et des services sociaux, communautaires ou dans le cadre d'une équipe de recherche. Il s'agira de milieux de stage répondant aux exigences déterminées par le programme de formation.

3. Outils réflexifs

Afin de développer une capacité réflexive sur ses compétences professionnelles, le stagiaire complètera durant le stage de recherche un journal réflexif, une fiche réflexive ainsi qu'une participation au forum de discussion (recherche).

¹ OPDQ, Normes de compétences en nutrition clinique, 2006

² Compétences intégrées pour l'enseignement et la pratique de la diététique, PFPN, 2013

4. Encadrement du stagiaire

L'encadrement du stage est assuré par un groupe de 2 à 3 personnes jouant chacun des rôles respectifs.

Professeur membre du département de nutrition :

- Collaborer avec l'équipe pour la planification et l'organisation du stage de l'étudiant.
- Offrir un soutien méthodologique au plan de la recherche.
- Encadrement et évaluation des compétences en recherche du stagiaire (fiche d'évaluation)

Superviseur (nutritionniste du milieu de stage) :

- En collaboration avec un professeur ou un professionnel de recherche membre du département de nutrition et/ou selon le cas la coordonnatrice de stage, planifier et organiser le stage du stagiaire.
- Encadrer le stagiaire au sein du milieu de stage.
- Assurer le bon déroulement du plan de stage.
- Collaborer à l'évaluation du stagiaire.

Coordonnatrice de stage :

Aspects administratifs :

- Assurer les liens entre le professeur, le superviseur et le stagiaire.
- Recueillir les travaux et les évaluations des stages et remettre les informations pertinentes à la responsable du programme des stages.

Aspects pédagogiques :

- En collaboration avec l'équipe, planifier et organiser le stage de l'étudiant.
- Définir avec le stagiaire un mode de communication régulier tout au long du stage.
- Offrir au stagiaire un soutien à l'apprentissage et assurer une aide en cas de difficultés.
- Communiquer les principes de l'évaluation formative et sommative au professeur et au superviseur de stage.

IV. **Évaluation du stagiaire**

Les modalités d'évaluation de ce stage sont définies comme suit :

- Évaluation par le professeur et le superviseur de stage sous forme d'observation en tenant compte de la compétence et de la performance professionnelle en fonction du niveau attendu (**50 % de la note**). Cf. **Fiche d'évaluation disponible sur la plateforme d'évaluation en ligne MedSis.**
- Rapport écrit et présentation orale du projet d'érudition (cf. Annexes 1 et 2) (**Respectivement 30% et 20% de la note**)

NB. Le règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude s'applique à toutes les activités du stagiaire durant ce stage :

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/ens30_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf

I. Description du stage

Stage d'une durée de 5 semaines encadré par un professeur du département et/ou un superviseur de stage du milieu de stage (nutritionniste) au cours duquel le stagiaire poursuivra son développement de compétences spécifiques par la participation aux activités professionnelles en nutrition en santé publique dans un milieu donné. Apprentissage d'une approche basée sur la recherche axée sur la pratique professionnelle. Ce stage peut faire suite au stage NUT-4076A réalisé précédemment dans la même discipline. Il est offert uniquement aux étudiants inscrits au cheminement *Honor* du Programme de baccalauréat en nutrition.

II. Objectifs du stage

L'ensemble de ces activités permettra au candidat de s'initier à la recherche basée sur la pratique tout en poursuivant le développement des compétences professionnelles requises pour exercer chacune des principales activités de la nutrition en santé publique. Les compétences spécifiques qui seront développées sont liées à l'expertise nutritionnelle et à la recherche et se déclinent comme suit :

- Identifier une question de recherche et poser les hypothèses associées
- Poser un regard critique sur les pratiques et les données scientifiques disponibles.
- Participer à la recherche afin de contribuer au développement de la profession.
- Collaborer de manière efficace avec les divers partenaires incluant les patients et leurs proches.
- Interagir et communiquer efficacement dans le cadre des services nutritionnels fournis à la clientèle et dans le cadre des activités de recherche.
- Favoriser le transfert des connaissances dans la pratique professionnelle.
- Poursuivre le développement de son expertise professionnelle notamment par l'application des résultats de recherche et par l'offre de services nutritionnels basée sur les données probantes ^{1,2}.

III. Activités du stage

1. Projet d'érudition (voir Annexe 1)

Guidé par une question de recherche, le stagiaire réalisera un projet portant sur une problématique rencontrée dans son secteur d'apprentissage. Ce projet peut consister à effectuer une courte révision de la littérature scientifique et/ou à participer à des activités de recherche dans un projet en cours. Le stagiaire effectuera un résumé écrit et une présentation orale de ce travail scientifique.

2. Activités professionnelles et de recherche

Le stagiaire s'intégrera au sein d'une équipe de travail dans un milieu reconnu par le département et validé par la responsable du programme des stages. Il participera à des situations réelles et reliées à son projet d'érudition dans le secteur de la nutrition en santé publique dans un milieu professionnel actif des secteurs de nutrition en santé publique. À titre d'exemples, ces milieux peuvent faire partie du réseau de la santé et des services sociaux, de milieux gouvernementaux, scolaires, communautaires, industriels ou dans le cadre d'une équipe de recherche. Il s'agira de milieux de stage répondant aux exigences déterminées par le programme de formation.

¹ OPDQ, Normes de compétences en nutrition clinique, 2006

² Compétences intégrées pour l'enseignement et la pratique de la diététique, PFPN, 2013

3. Outils réflexifs

Afin de développer une capacité réflexive sur ses compétences professionnelles, le stagiaire complètera durant le stage de recherche un journal réflexif, une fiche réflexive ainsi qu'une participation au forum de discussion (recherche).

4. Encadrement du stagiaire

L'encadrement du stage est assuré par un groupe de 2 à 3 personnes jouant chacun des rôles respectifs.

Professeur membre du département de nutrition :

- Collaborer avec l'équipe pour la planification et l'organisation du stage de l'étudiant.
- Offrir un soutien méthodologique au plan de la recherche.
- Encadrement et évaluation des compétences en recherche du stagiaire (fiche d'évaluation)

Superviseur (nutritionniste du milieu de stage) :

- En collaboration avec un professeur ou un professionnel de recherche membre du département de nutrition et/ou selon le cas la coordonnatrice de stage, planifier et organiser le stage du stagiaire.
- Encadrer le stagiaire au sein du milieu de stage.
- Assurer le bon déroulement du plan de stage.
- Collaborer à l'évaluation du stagiaire.

Coordonnatrice de stage :

Aspects administratifs :

- Assurer les liens entre le professeur, le superviseur et le stagiaire.
- Recueillir les travaux et les évaluations des stages et remettre les informations pertinentes à la responsable du programme des stages.

Aspects pédagogiques :

- En collaboration avec l'équipe, planifier et organiser le stage de l'étudiant.
- Définir avec le stagiaire un mode de communication régulier tout au long du stage.
- Offrir au stagiaire un soutien à l'apprentissage et assurer une aide en cas de difficultés.
- Communiquer les principes de l'évaluation formative et sommative au professeur et au superviseur de stage.

IV. **Évaluation du stagiaire**

Les modalités d'évaluation de ce stage sont définies comme suit :

- Évaluation par le professeur et le superviseur de stage sous forme d'observation en tenant compte de la compétence et de la performance professionnelle en fonction du niveau attendu (**50 % de la note**). Cf. **Fiche d'évaluation disponible sur la plateforme d'évaluation en ligne MedSis.**
- Rapport écrit et présentation orale du projet d'érudition (cf. Annexes 1 et 2) (**Respectivement 30% et 20% de la note**)

NB. Le règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude s'applique à toutes les activités du stagiaire durant ce stage :

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/ens30_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf

Annexe 1

Projet d'érudition

Description

Dans le cadre de son stage de recherche, le stagiaire aura à réaliser un projet d'érudition. Il faut noter que ce projet pourra prendre diverses formes selon le milieu de stage dans lequel le stagiaire réalisera son stage. Il est convenu que l'ampleur de ce projet est proportionnelle à la durée du stage de 5 semaines.

En se basant sur une problématique rencontrée en pratique qu'il aura préalablement discutée avec le professeur et son superviseur, le stagiaire élaborera une question de recherche à partir de laquelle il pourra générer des hypothèses de travail. Il procédera à une courte revue de la littérature ou complètera une revue déjà existante. Le cas échéant, il décrira brièvement la méthodologie employée pour réaliser son projet. En dernier lieu, il présentera et discutera des données recueillies et émettra les conclusions pertinentes en faisant les liens avec la problématique de départ et les hypothèses de recherche. Dans certains cas, le stagiaire pourra participer à des activités de recherche dans le cadre d'un projet en cours. Il pourrait alors être à même de développer ou valider des outils de recherche, d'effectuer une collecte de données, d'analyser des données, etc.

Annexe 2

Présentation orale

Dans le cadre de son stage, le stagiaire fera une présentation orale d'une durée de 30-45 minutes incluant une période de questions. À l'aide d'un document de présentation (power point) qu'il aura élaboré, le stagiaire présentera son projet de stage devant le professeur, son superviseur de stage, sa coordonnatrice de stage et s'il y a lieu, la responsable du programme des stages. Dans certaines situations, la présentation pourra se faire devant un auditoire élargi comme dans la cadre d'un club de lecture par exemple.

Le stagiaire présentera la problématique sur laquelle il aura travaillé, les hypothèses de travail, un résumé de sa revue de littérature ou le cas échéant la méthodologie de recherche de son projet et les résultats obtenus. Enfin, il discutera des informations précédemment présentées et tirera les conclusions appropriées en basant sa réflexion sur les possibilités d'application de ces données dans la pratique.

Rapport écrit

L'étudiant devra également soumettre un rapport écrit au terme de son stage. Ce rapport comprendra les éléments suivants :

- Page de présentation
- Table des matières
- Liste des tableaux et des figures
- Introduction
- Recension des écrits (4 à 5 articles)
- Méthodologie et résultats s'il y a lieu (dans le cadre d'un projet de recherche)
- Discussion
- Conclusion
- Bibliographie

Le stagiaire pourra se baser pour rédiger son travail écrit sur Le Guide de présentation du mini mémoire (NUT-3035). La mise en page respectera les critères suivants :

- Marges : 2,54 cm (Haut et bas) et 3,18 cm (Gauche et droite)
 - Police : Times New Roman 12 pt, Tableau et note en bas de page à 10 pt et simple interligne
 - Pagination : obligatoire, en haut à droite
 - Interligne : 1.5
 - Longueur : 10-15 pages de texte excluant, les tableaux/figures, la bibliographie et la table des matières Impression: Recto- Verso
-